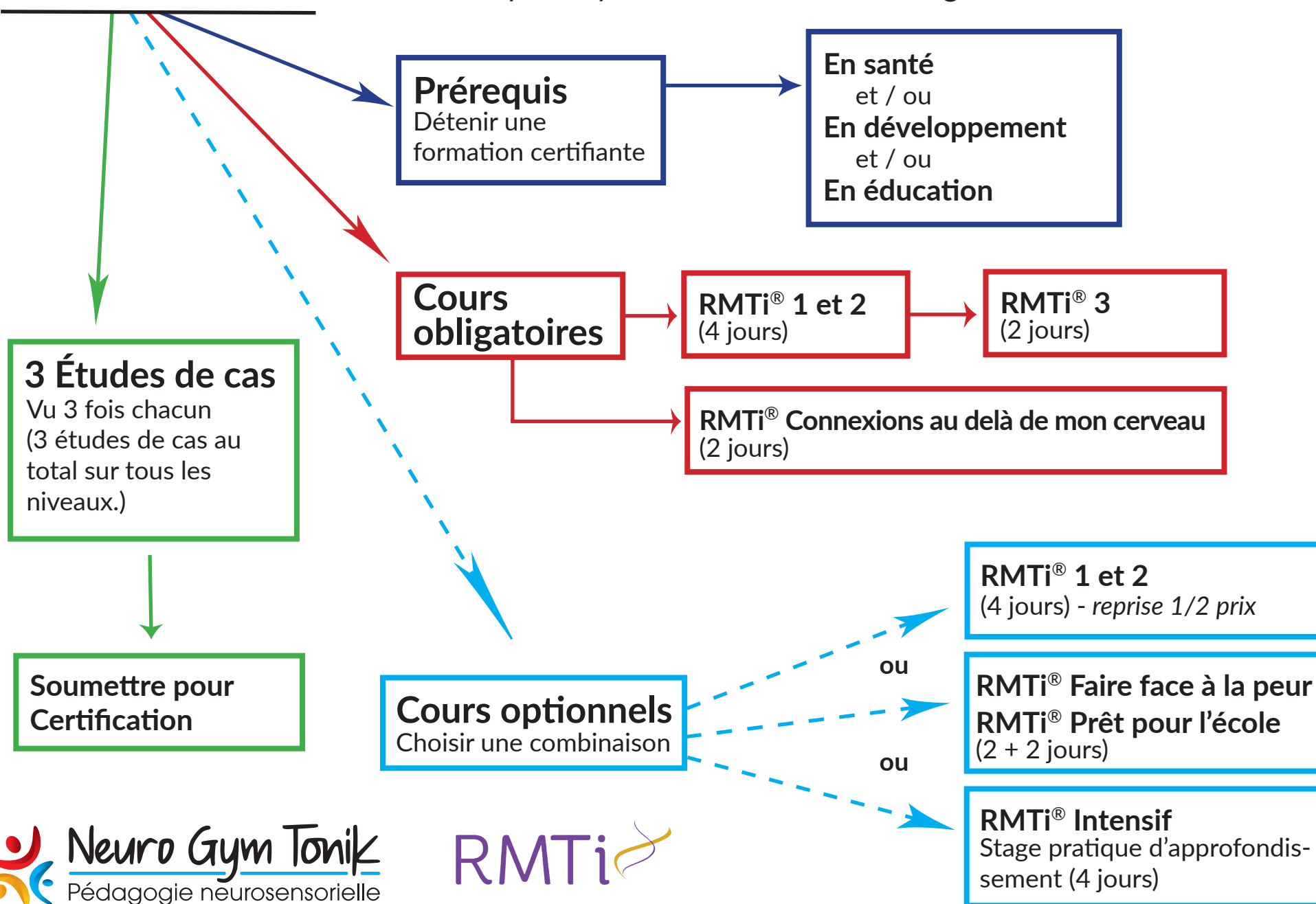


Cursus

Consultant RMTi®

Certifié par Rhythmic Movement Training International - RMTi®



Les prérequis pour devenir consultant RMTi®

Pour devenir Consultant Certifié en « Rhythmic Movement Training International » -RMTi®, vous devez avoir une formation de base dans le domaine de la santé ou de l'éducation. Ceci comprend, de façon non-exhaustive, consultant/instructeur de Brain Gym, enseignant Montessori ou Steiner, enseignant de la petite enfance, éducateur, ergothérapeute (formé à l'intégration sensorielle), kinésithérapeute, posturologue, physiothérapeute, ostéopathe, chiropracteur, optométriste comportemental, kinésiologue, psychomotricien, psychologue, orthophoniste, médecins, etc.

Étapes de cursus pour devenir Consultant certifié RMTi®

Cours obligatoires

- Suivre les niveaux RMTi® 1 et 2 et RMTi® 3
- Suivre le cours RMTi® Connexions au delà de mon cerveau

Cours optionnels, choisir une combinaison

- Refaire RMTi® 1 et 2 (en reprise à moitié prix) OU suivre RMTi® Prêt pour l'école ET RMTi® Faire face à la peur OU Suivre un cours RMTi® Intensif (fait partie du cursus pour devenir instructeur).

Étude de cas et certification

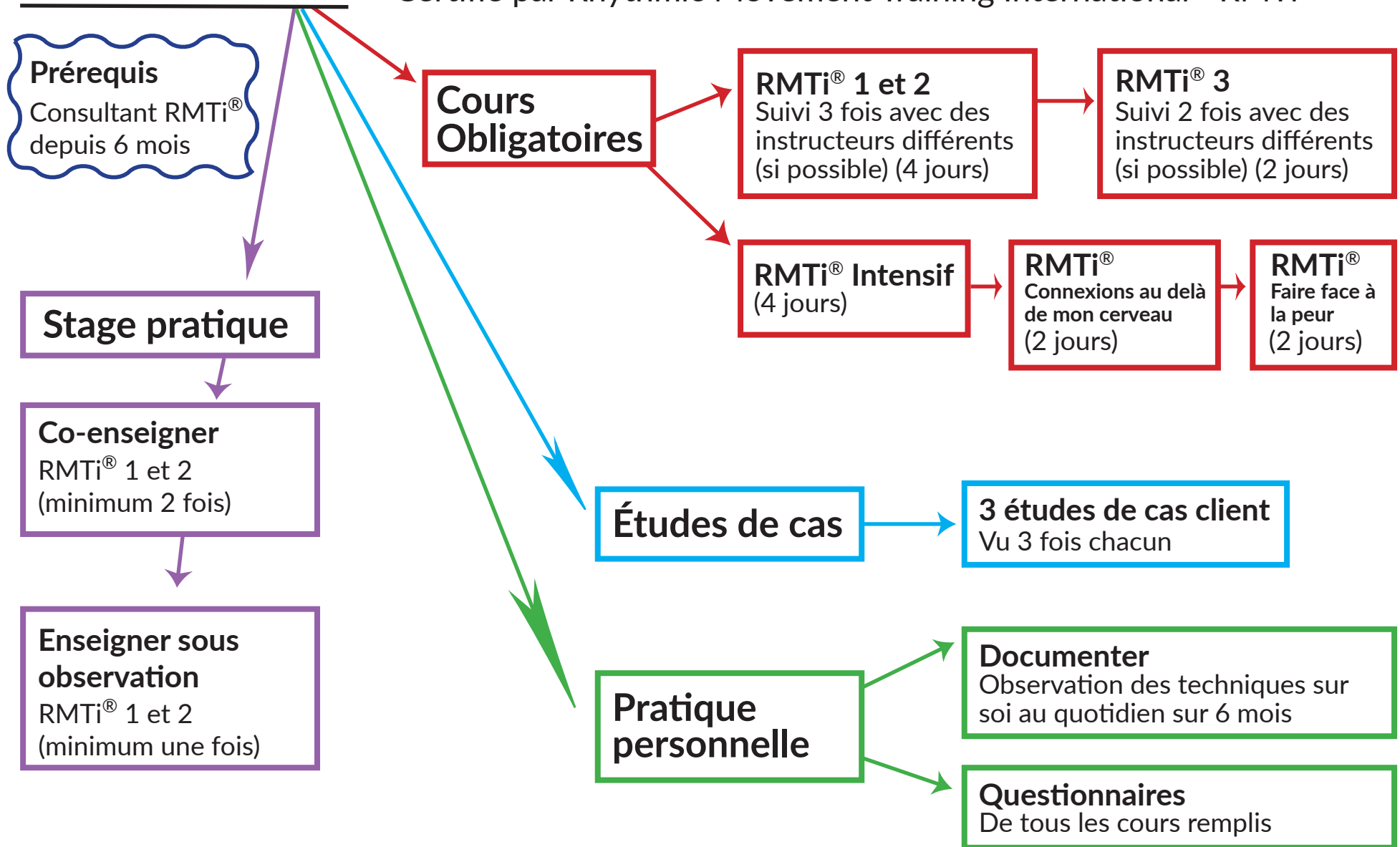
- Fournir 3 études de cas pour ces niveaux. Chaque étude requiert que vous ayez vu le client au moins 3 fois.
- Compléter les questionnaires de chacun des cours et signer l'accord international.
- Signer le code de déontologie.
- Régler l'adhésion annuelle.

La validité de votre certification reste subordonnée à la validité de votre formation de base, ainsi qu'au règlement de l'adhésion annuelle RMTi®.

À la joie de partager l'efficacité étonnante du RMT et d'intervenir à même la source des défis d'apprentissage, d'attention et de comportement. Bienvenue dans cette belle famille de pionniers de consultants RMTi® au Québec !

Cursus Instructeur RMTi® 1 et 2

Certifié par Rhythmic Movement Training International - RMTi®



Prérequis pour devenir instructeur RMTi®

Étapes de cursus pour devenir instructeur RMTi® 1 et 2 certifié RMTi®

Prérequis :

- Être consultant RMTi® depuis au moins 6 mois.

Cours obligatoires :

- Suivre les cours de RMTi® 1 et 2 à nouveau avec des différents instructeurs, si possible. Au total, vous aurez fait ce cours trois fois en comptant ceux suivis pour devenir consultant.
- Suivre RMTi® 3 à nouveau avec différents instructeurs, si possible. Au total, vous aurez fait ce cours deux fois en comptant ceux suivis pour devenir consultant.
- Suivre RMTi® Intensif.
- Suivre RMTi® Connexion au delà de mon cerveau.
- Suivre RMTi® Faire face à la peur.

Stage pratique

- Co-enseigner le cours RMTi® 1 et 2 au minimum 2 fois.
- Enseigner le cours RMTi® 1 et 2 sous observation.

Pratique personnelle

- Documenter sur 6 mois, l'observation des résultats et des techniques sur soi au quotidien (journal de bord).

Étude de cas et certification

- Fournir 3 études de cas supplémentaires. Chaque étude requiert que vous ayez vu le client au moins 3 fois.
- Compléter et remettre tout les questionnaires correspondant à chacun des cours.
- Signer le code de déontologie.
- Signer et respecter l'accord de licence RMTi® et acquitter les frais de licence RMTi® annuels.

Maintenir sa certification

- Être à jour sur les plus récentes informations sur les programmes et les réflexes basés sur le mouvement. Ceci inclut la lecture, les cours en ligne, la participation à un nouveau cours RMTi® ou à d'autres formations basées sur le réflexe ou sur le mouvement.
- Participer à un cours RMTi® intensif au moins une fois tous les 6 ans. Le tarif représente 20% du prix du cours (plus les repas et l'hébergement s'il y a lieu en résidentiel).

La validité de votre certification reste subordonnée à la validité de votre formation de base, ainsi qu'au règlement de l'adhésion annuelle RMTi®.

Merci à toi, de contribuer à éveiller, à éduquer, et à ouvrir les consciences en transmettant ces merveilleux outils. Bienvenue dans cette belle famille de pionniers d'instructeurs RMTi au Québec !